Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260305-DELIB2026_21-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 5 mars 2026

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 14
DE PRESENTS : 12
DE VOTANTS : 14

L'an deux mille vingt-six le cinq mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 26 février 2026

Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Monsieur Sébastien CHANCLU - Madame Andrée LOREAL - Monsieur Eric SAMZUN - Madame Evelyne LOREAL - Madame Marie-Christine de la HOGUE – Madame Hélène JUGEAU – Monsieur Franck THOMAS - Madame Marie LIEBENGUTH - Madame Valérie LE BIHAN - Monsieur Eric DELANOE - Monsieur Gaël GIRARD.
Absents excusés ayant donné procuration :
Monsieur Stéphane SAMZUN à Monsieur Sébastien CHANCLU
Monsieur Pierre-Yves LE GAL à Monsieur Franck THOMAS.

Madame Valérie LE BIHAN a été désignée secrétaire de séance.

DELIB2026-21
OBJET : ATTRIBUTION SUBVENTION VOYAGES SCOLAIRES collège Ste Croix année 2026.

Madame Le Maire présente au conseil la demande du Collège Sainte Croix pour les voyages organisés en Angleterre du 23 au 28 mars 2026 et la visite des Châteaux de la Loire du 17 au 19 juin 2026.

6 élèves domiciliés sur notre commune participeront à ces sorties scolaires.

Après avoir délibéré, et pour alléger la participation financière des familles, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de verser 40 euros par enfant domicilié sur notre commune.

Fait et délibéré à Bangor
Le 5 mars 2026
Le Maire
Annaïck HUCHET

MAIRIE de BANGOR (MORBIHAN)